



*Parcours expérimental de prise en charge  
des enfants ou adolescents souffrant  
d'obésité sévère et/ou complexe*



## Livret à destination des expérimentateurs dans le cadre de l'expérimentation nationale article 51 OBEPEDIA

*OBEPEDIA Pays de la Loire, novembre 2021*



# Contacts

## Des questions d'ordre général

- **Inscrivez-vous aux webinaires hebdomadaires** (le mardi de 13h30 à 14h15) de partage d'expérience et de réponse aux questions

Inscription directement en ligne : [https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\\_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ](https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ)

## Des questions sur le dossier d'un patient

- **Contactez en priorité l'équipe du CHU d'Angers via la messagerie instantanée du e-parcours**
- En cas d'urgence, contactez l'équipe par téléphone
  - Dr Jessica Amsellem Jager (pédiatre) - 06 65 81 13 92
  - Valérie Cognée (infirmière, jeudis et vendredis) - 06 99 52 71 59
  - Olivia Corvez (psychologue) - 07 60 92 04 43
  - Daphné Simon (enseignante APA) - 06 65 80 69 51
  - Mylène Piron (diététicienne) - 06 65 81 13 63
  - Alexandra Touchard (psychologue) - 06 65 80 75 09

## Des questions sur le e-parcours

- En cas de problème technique, contacter l'assistance parcours :
    - **02 44 76 13 90**
    - **parcours@esante-paysdelaloire.fr**
  - Inscrivez-vous aux webinaires hebdomadaires (le mardi de 13h30 à 14h15) de partage d'expérience et de réponse aux questions
- Inscription directement en ligne : [https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\\_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ](https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ)
- Contactez la SRAE Nutrition
    - charlotte.baudry@sraenutrition.fr
    - florane.dumont@sraenutrition.fr

## Des questions sur les conventions / la rémunération de vos interventions

- **Inscrivez-vous aux webinaires hebdomadaires** (le mardi de 13h30 à 14h15) de partage d'expérience et de réponse aux questions
- Inscription directement en ligne : [https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\\_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ](https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_JQUbSgrCS2-Ba0fW924mQ)
- Contactez la SRAE Nutrition
    - clemence.kimmele@sraenutrition.fr
    - florane.dumont@sraenutrition.fr

# Le parcours OBEPEDIA

## La philosophie du parcours OBEPEDIA

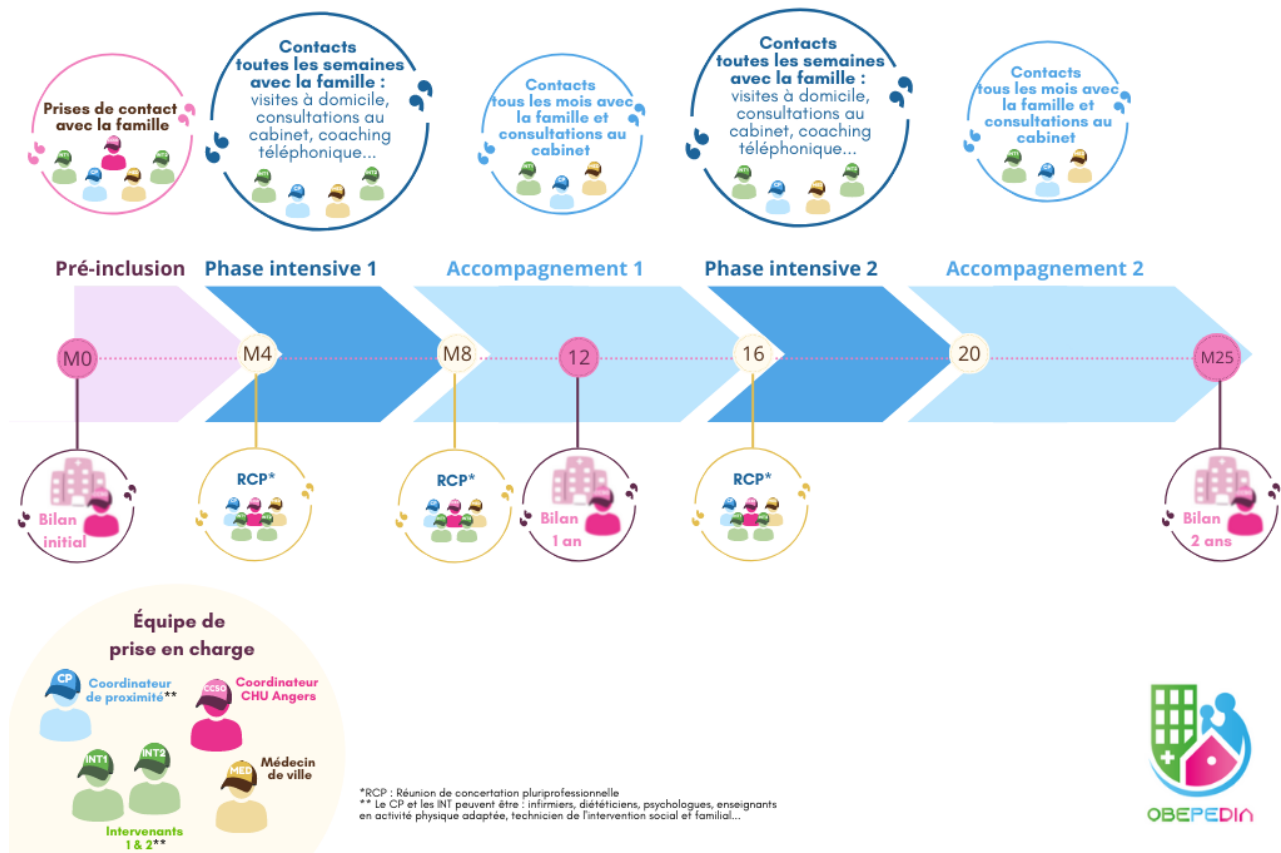
- Accompagner des enfants ou adolescent en obésité sévère et/ou complexe
- Prendre en compte l'environnement global de la famille
- Définir avec la famille un Projet Personnalisé de Soins (PPS)
- Avoir des contacts réguliers avec la famille en privilégiant les RDV en présentiel dont des visites à domicile
- Assurer une double coordination Ville-hôpital par le Centre spécialisé Obésité (CSO) et une équipe de proximité pluriprofessionnelle

## L'équipe de prise en charge

- **Équipe CHU d'Angers** : équipe pluridisciplinaire : pédiatre, puéricultrice, diététicien, psychologue, pédopsychiatre, enseignant en APA...
  - **Équipe de proximité (au plus proche du domicile)** : Médecin traitant ou médecin référent de ville, coordinateur de proximité (CP), Intervenant 1, Intervenant 2
- Le CP et les intervenants de proximité peuvent être des infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en APA, psychomotriciens, kinés, professionnels du social...*

## Schéma du parcours

### Parcours OBEPEDIA sur 2 ans



## Sur 2 ans de prise en charge :

- 3 bilans en HDJ au CSO
- 3 RCP de coordination
- 5 phases : pré-inclusion, intensive 1, accompagnement 1, intensive 2, accompagnement 2
- Visite à domicile régulières (au moins 1 par mois) et échanges hebdomadaires avec la famille

# L'équipe de prise en charge

Centre Spécialisé Obésité (CSO)  
au sein du CHU d'Angers



3 bilans en HDJ au CHU d'Angers  
(inclusion, 1 an, 2 ans)



Coordination  
ville / hôpital



## Équipe de proximité



Suivi médical de  
l'enfant en ville  
Consultations longues  
au cabinet



Pivot de la prise en charge  
Suivi de l'enfant au plus  
proche du domicile  
Contacts réguliers avec  
l'enfant et sa famille  
Lien avec le coordinateur CSO



Suivi de l'enfant au plus  
proche du domicile  
Contacts réguliers avec  
l'enfant et sa famille

Vous trouverez ci-après des fiches détaillées du rôle de chacun des professionnels.

# Le coordinateur du CSO



Il s'agit d'un professionnel hospitalier ayant vu l'enfant lors du bilan d'inclusion au CHU d'Angers. Son rôle est déterminé lors de la synthèse du diagnostic éducatif partagé par l'équipe hospitalière, en accord avec l'enfant et sa famille.

## Quelles sont les missions du C-CSO ?

**Coordonner le bilan d'inclusion au CHU d'Angers** et participer à l'élaboration du diagnostic éducatif partagé en lien avec l'équipe hospitalière. Assurer le **recrutement du coordinateur de proximité et de l'équipe de proximité.**

**Accompagner le coordinateur de proximité** pour sa première visite à domicile.

**Coordonner les bilans hospitaliers de suivi** à 1 an et 2 ans.

**Faire des points réguliers avec le coordinateur de proximité**, notamment pour valider les forfaits des intervenants de proximité.

**Être en appui à l'équipe de proximité** en cas de difficulté, si besoin participer à l'ajustement du projet personnalisé de soin.

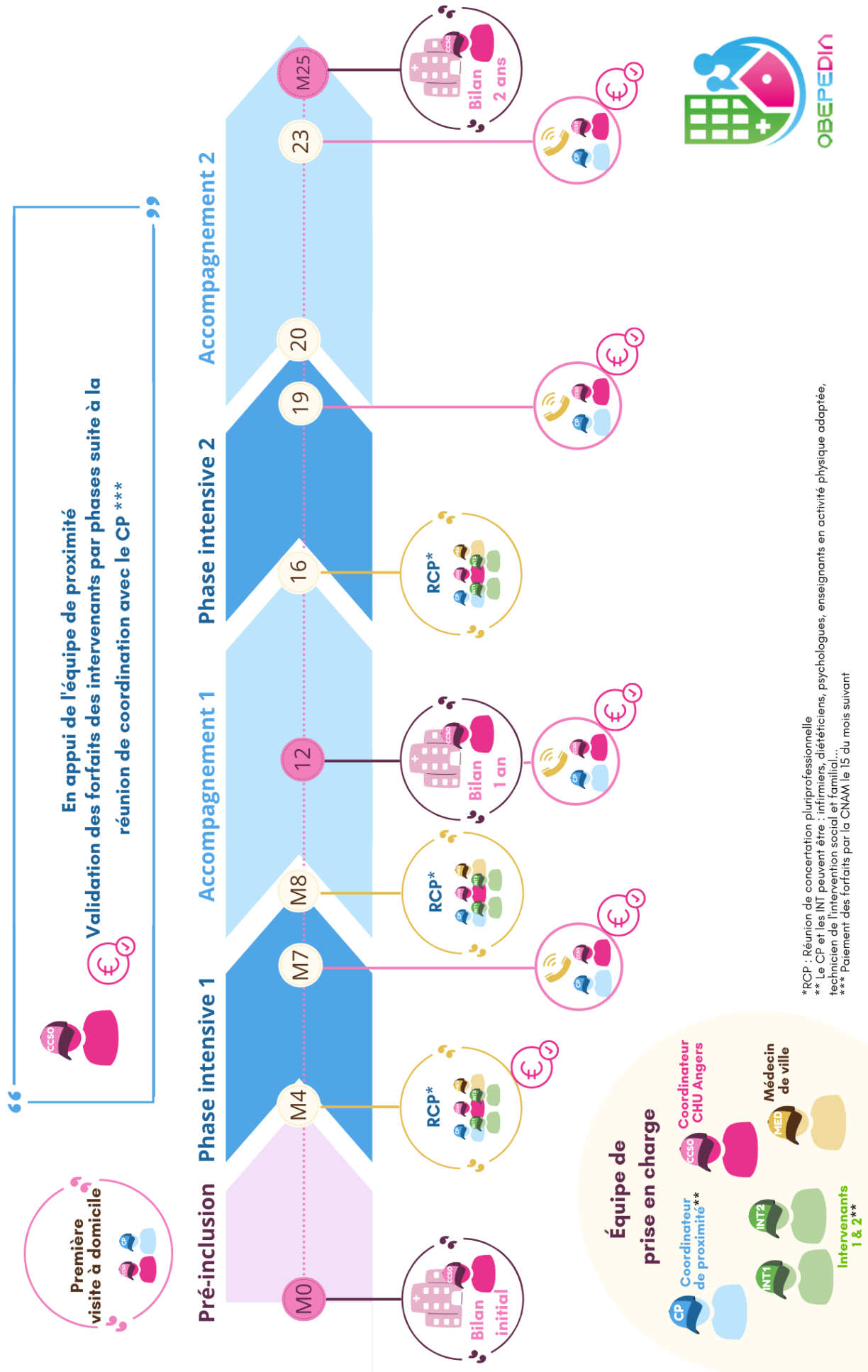
**Participer aux 3 RCP** (réunions de concertation pluriprofessionnelles) : 1 RCP d'inclusion et 2 RCP de point d'étape au cours du parcours.



### En résumé, le C-CSO a différentes grandes missions :

- **Coordonner les bilans hospitaliers** et participer au diagnostic éducatif partagé pour la formalisation d'un projet personnalisé de soin.
- Adopter une **posture d'éducation thérapeutique et d'entretien motivationnel.**
- **Transmettre le diagnostic éducatif partagé à l'équipe de proximité lors des RCP**
- **Recruter l'équipe de proximité et faire le lien avec elle tout au long des 2 ans du parcours** via l'outil régional de coordination e-parcours.
- **Participer au recueil des données pour l'évaluation** de l'expérimentation nationale OBEPEDIA via l'outil régional de coordination e-parcours.
- **Participer à l'organisation de formations** OBEPEDIA à destination des professionnels des équipes de proximité
- **Se charger de valider les forfaits des intervenants de proximité**, selon les informations complétées par les professionnels sur la plateforme régionale e-parcours.

## Parcours OBEPEDIA sur 2 ans Missions du coordinateur du CHU d'Angers



# Le coordinateur de proximité (CP)



**Il est le pivot du parcours en proximité**, il fait le lien entre la famille, les professionnels l'équipe de proximité (médecin traitant et intervenants au domicile) et le coordinateur CSO. Tout professionnel motivé et volontaire pour travailler en interdisciplinarité, et pouvant faire du lien avec les acteurs de la prise en charge peut être coordinateur de proximité.

*Le coordinateur de proximité ne peut pas être le médecin traitant ou médecin référent de l'enfant ni cumuler un autre rôle (intervenant 1 ou 2).*

## Quelles sont les missions du CP ?

Mettre en place un **lien privilégié avec la famille**, être le porte-parole si besoin de la famille auprès des autres professionnels de l'équipe de proximité.

Avoir des **contacts réguliers avec la famille** afin compléter le diagnostic éducatif et réaliser son suivi. Ces contacts prennent la forme de **visites à domicile (VAD)** de manière privilégiée. Le coordinateur de proximité rédige des CR des VAD. Selon sa profession, le CP effectue également du soin au-delà de ses missions de coordination.

*Si le contexte familial, social ou sanitaire rend difficile les VAD, il est possible de faire des consultations en cabinet, des téléconsultations ou encore des échanges téléphoniques.*

**Coordonner l'équipe de proximité** en faisant du lien avec le médecin traitant ou médecin référent de l'enfant, les intervenants au domicile et le coordinateur du CSO. **Participer aux 3 RCP et rédiger les CR de RCP** (réunions de concertation pluriprofessionnelles) : 1 RCP d'inclusion et 2 RCP de point d'étape au cours du parcours.

**Faire des points réguliers avec le coordinateur du CSO**, notamment pour valider les forfaits des intervenants de proximité.










### En résumé, le CP a différentes grandes missions :

- **Prendre en charge de manière individualisée et régulière l'enfant** et sa famille dans le cadre du parcours OBEPEDIA, sur la base du diagnostic éducatif partagé.
- Adopter une **posture d'éducation thérapeutique et d'entretien motivationnel**.
- **Coordonner le parcours de l'enfant, il est le garant du parcours** en facilitant les liens avec les autres professionnels. Il alerte également le coordinateur CSO et l'équipe de proximité pour décider des changements de prise en charge si nécessaire.
- **Faire des points réguliers avec le coordinateur du CSO**, notamment pour valider les forfaits des intervenants de proximité.
- **Participer au recueil de données pour l'évaluation de l'expérimentation** nationale OBEPEDIA via l'outil régional de coordination e-parcours.

# Quelle rémunération pour le CP ?



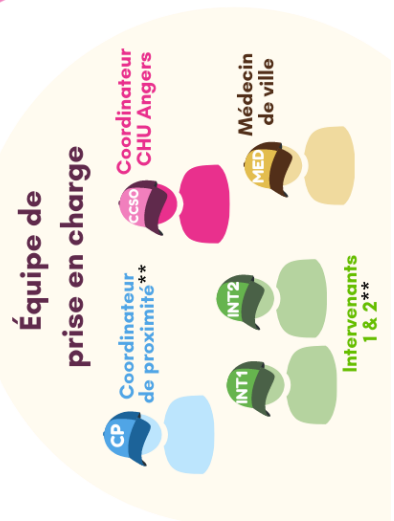
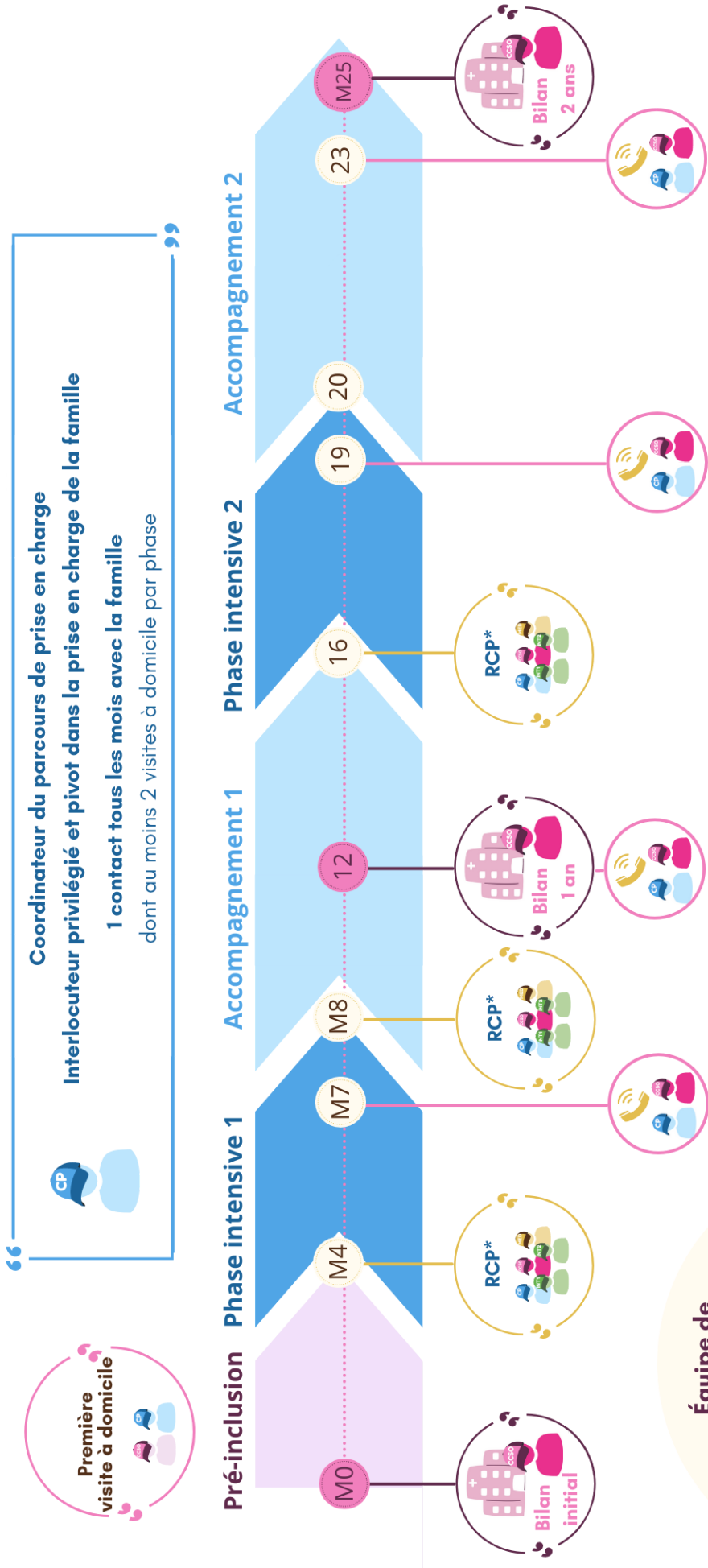
*Dans le cadre des articles 51, une partie de l'expérimentation porte notamment la rémunération des professionnels grâce à des forfaits. Ces forfaits sont validés et déclenchés au plus tard 3 mois après le début de chaque phase.*

<b>PHASE 1 : Pré-inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO</li><li>• 1 contact avec la famille en privilégiant les VAD</li><li>• Participation à la RCP n°1</li></ul>	<b>3 mois</b>	 <b>142 €</b>
<b>PHASE 2 : Intensive n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO</li><li>• 1 contact tous les mois, en privilégiant les VAD, coaching téléphonique régulier</li><li>• Participation à la RCP n°2</li></ul>	<b>4 mois</b>	 <b>200 €</b>
<b>PHASE 3 : Accompagnement n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO</li><li>• 1 contact tous les mois, en privilégiant les VAD, coaching téléphonique régulier</li><li>• Participation à la RCP n°3</li></ul>	<b>8 mois</b>	 <b>350 €</b>
<b>PHASE 4 : Intensive n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO</li><li>• 1 contact tous les mois, en privilégiant les VAD, coaching téléphonique régulier</li></ul>	<b>4 mois</b>	 <b>220 €</b>
<b>PHASE 5 : Accompagnement n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO</li><li>• 1 contact tous les mois, en privilégiant les VAD, coaching téléphonique régulier</li></ul>	<b>5 mois</b>	 <b>200 €</b>
 <b>Total sur les 2 ans</b>		 <b>1122 €</b>



# Parcours OBEPEDIA sur 2 ans

## Missions du coordinateur de proximité



\*RCP : Réunion de concertation pluriprofessionnelle  
 \*\* Le CP et les INT peuvent être : infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée, technicien de l'intervention social et familial...

# Les intervenants (INT) 1 et 2



**1 ou 2 professionnels de santé peuvent être désignés comme intervenants au domicile en fonction des besoins et attentes de la famille.** Tout professionnel motivé et volontaire pour travailler en interdisciplinarité, et pouvant faire du lien avec les acteurs de la prise en charge peut être intervenant à domicile.

***Cas particulier :** dans certaines situations, en fonction des besoins des familles et des professionnels disponibles à proximité de leur domicile, un même professionnel peut cumuler les rôles d'intervenant 1 et d'intervenant 2.*

## Quelles sont les missions des intervenants ?

**Accompagner à domicile l'enfant** et sa famille dans le cadre du parcours OBEPEDIA, et ce **en fonction de ses compétences liées à son métier.**

Avoir des **contacts réguliers avec la famille** afin compléter le diagnostic éducatif et réaliser son suivi. Ces contacts prennent la forme de **visites à domicile (VAD)** de manière privilégiée. Les intervenants rédigent les CR des VAD.

*Si le contexte familial, social ou sanitaire rend difficile les VAD, il est possible de faire des consultations en cabinet, des téléconsultations ou encore des échanges téléphoniques.*

**Être en lien avec l'équipe de proximité**, notamment le coordinateur de proximité et le médecin traitant, ainsi qu'avec le coordinateur CSO du parcours de l'enfant.

**Participer aux 3 RCP** (réunions de concertation pluriprofessionnelles) : 1 RCP d'inclusion et 2 RCP de point d'étape au cours du parcours.




**En résumé, les INT ont différentes grandes missions :**

- **Prendre en charge de manière individualisée et régulière l'enfant** et sa famille dans le cadre du parcours OBEPEDIA, sur la base du diagnostic éducatif partagé.
- Adopter une **posture d'éducation thérapeutique et d'entretien motivationnel.**
- **Travailler en équipe avec le coordinateur de proximité** et les autres acteurs du parcours.
- **Participer au recueil de données pour l'évaluation de l'expérimentation** nationale OBEPEDIA via l'outil régional de coordination e-parcours.

# Quelle rémunération pour l'INT 1 ?

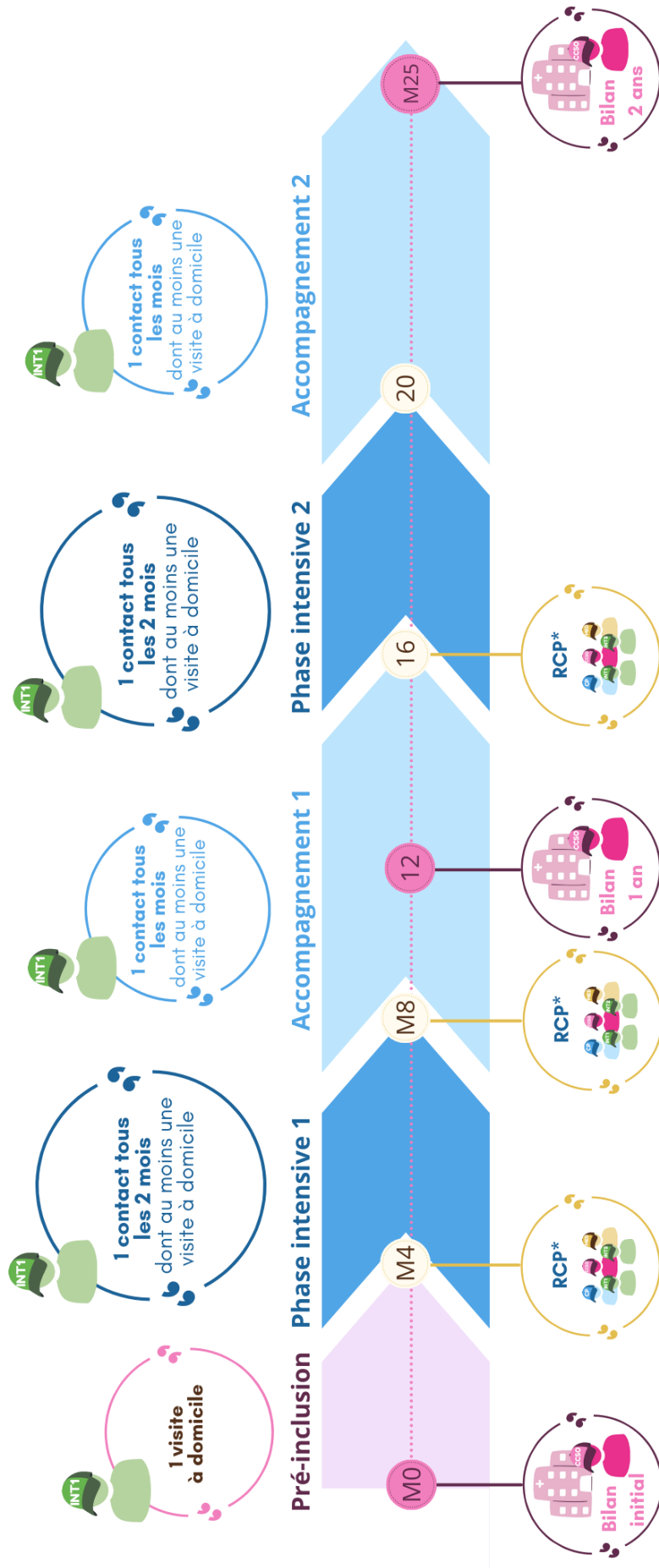


Dans le cadre des articles 51, une partie de l'expérimentation porte notamment la rémunération des professionnels grâce à des forfaits. Ces forfaits sont validés et déclenchés au plus tard 3 mois après le début de chaque phase.

<b>PHASE 1 : Pré-inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact téléphonique avec la famille</li><li>• Participation à la RCP n°1</li></ul>	<b>3 mois</b>	
<b>PHASE 2 : Intensive n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les 2 mois en privilégiant les VAD</li><li>• Participation à la RCP n°2</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 3 : Accompagnement n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les mois en privilégiant les VAD</li><li>• Participation à la RCP n°3</li></ul>	<b>8 mois</b>	
<b>PHASE 4 : Intensive n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les 2 mois en privilégiant les VAD</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 5 : Accompagnement n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les mois en privilégiant les VAD</li></ul>	<b>5 mois</b>	
	<b>2 ans</b>	

# L'intervenant 1

## Parcours OBEPEDIA sur 2 ans Missions de l'intervenant 1



### Équipe de prise en charge






\*RCP : Réunion de concertation pluriprofessionnelle  
 \*\* Le CP et les INT peuvent être : infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée, technicien de l'intervention sociale et familiale...



# Quelle rémunération pour l'INT 2 ?

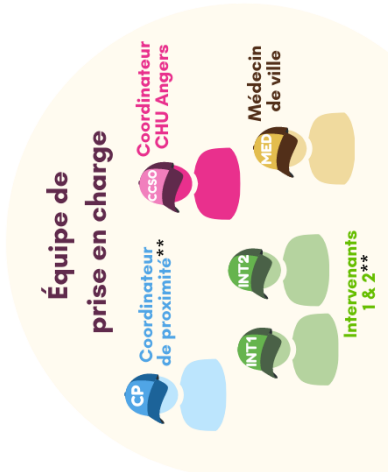
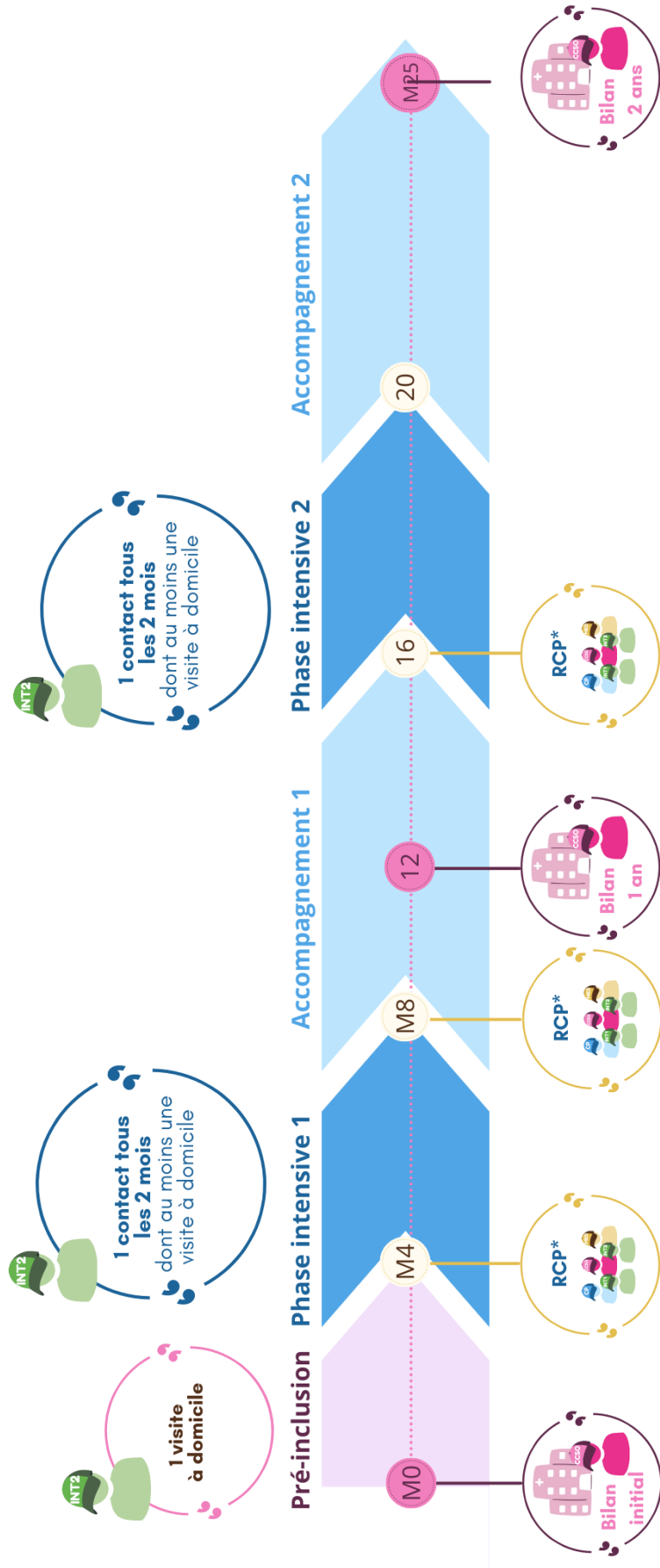


Dans le cadre des articles 51, une partie de l'expérimentation porte notamment la rémunération des professionnels grâce à des forfaits. Ces forfaits sont validés et déclenchés au plus tard 3 mois après le début de chaque phase.

<b>PHASE 1 : Pré-inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact téléphonique avec la famille</li><li>• Participation à la RCP n°1</li></ul>	<b>3 mois</b>	
<b>PHASE 2 : Intensive n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les 2 mois en privilégiant les VAD</li><li>• Participation à la RCP n°2</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 3 : Accompagnement n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la RCP n°3</li></ul>	<b>8 mois</b>	
<b>PHASE 4 : Intensive n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 contact tous les 2 mois en privilégiant les VAD</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 5 : Accompagnement n°2</b>	<b>5 mois</b>	
	<b>2 ans</b>	

# L'intervenant 2

## Parcours OBEPEDIA sur 2 ans Missions de l'intervenant 2



\*RCP : Réunion de concertation pluriprofessionnelle  
 \*\* Le CP et les INT peuvent être : infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée, technicien de l'intervention social et familial...



# Le médecin de ville



**Le médecin traitant de l'enfant ou un médecin de ville référent pour OBEPEDIA assure le suivi médical de l'enfant en ville.** Le médecin, motivé et volontaire, travaille en interdisciplinarité et fait du lien avec l'équipe de proximité et le coordinateur CSO.

*Le médecin traitant ou médecin référent de l'enfant ne peut pas cumuler le rôle de coordinateur de proximité ni celui des intervenants 1 ou 2.*

## Quelles sont les missions du médecin de ville ?

**Accompagner en proximité l'enfant** et sa famille dans le cadre du parcours OBEPEDIA d'un point de vue médical en adoptant une posture d'éducation thérapeutique et d'entretien motivationnel.

Assurer le suivi de l'enfant en ville tout au long des deux ans du parcours OBEPEDIA en effectuant des **consultations longues (30 min) au cabinet** régulièrement. Le médecin rédige des CR de ses consultations.

**Être en lien avec l'équipe de proximité**, notamment le coordinateur de proximité, ainsi qu'avec le coordinateur CSO du parcours de l'enfant.

**Participer aux 3 RCP** (réunions de concertation pluriprofessionnelles) : 1 RCP d'inclusion et 2 RCP de point d'étape au cours du parcours.









### En résumé, le médecin de ville a différentes grandes missions :

- Prendre en charge de manière individualisée et régulière l'enfant et sa famille en **assurant des consultations longues au cabinet**.
- Adopter une **posture d'éducation thérapeutique et d'entretien motivationnel**.
- **Veiller à la pertinence et l'efficience des soins** en ajustant le diagnostic avec l'équipe de proximité.
- **Travailler en équipe avec le coordinateur de proximité** et les autres acteurs du parcours.
- **Participer au recueil de données pour l'évaluation de l'expérimentation** nationale OBEPEDIA via l'outil régional de coordination e-parcours.

# Quelle rémunération pour le médecin de ville ?



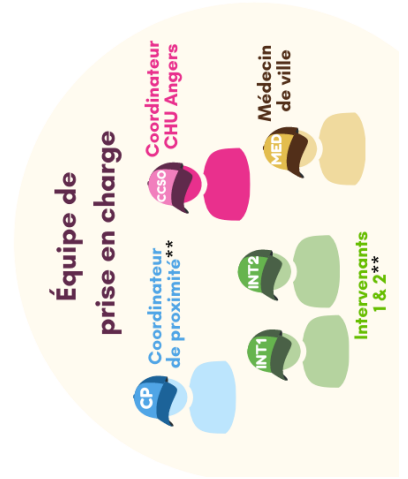
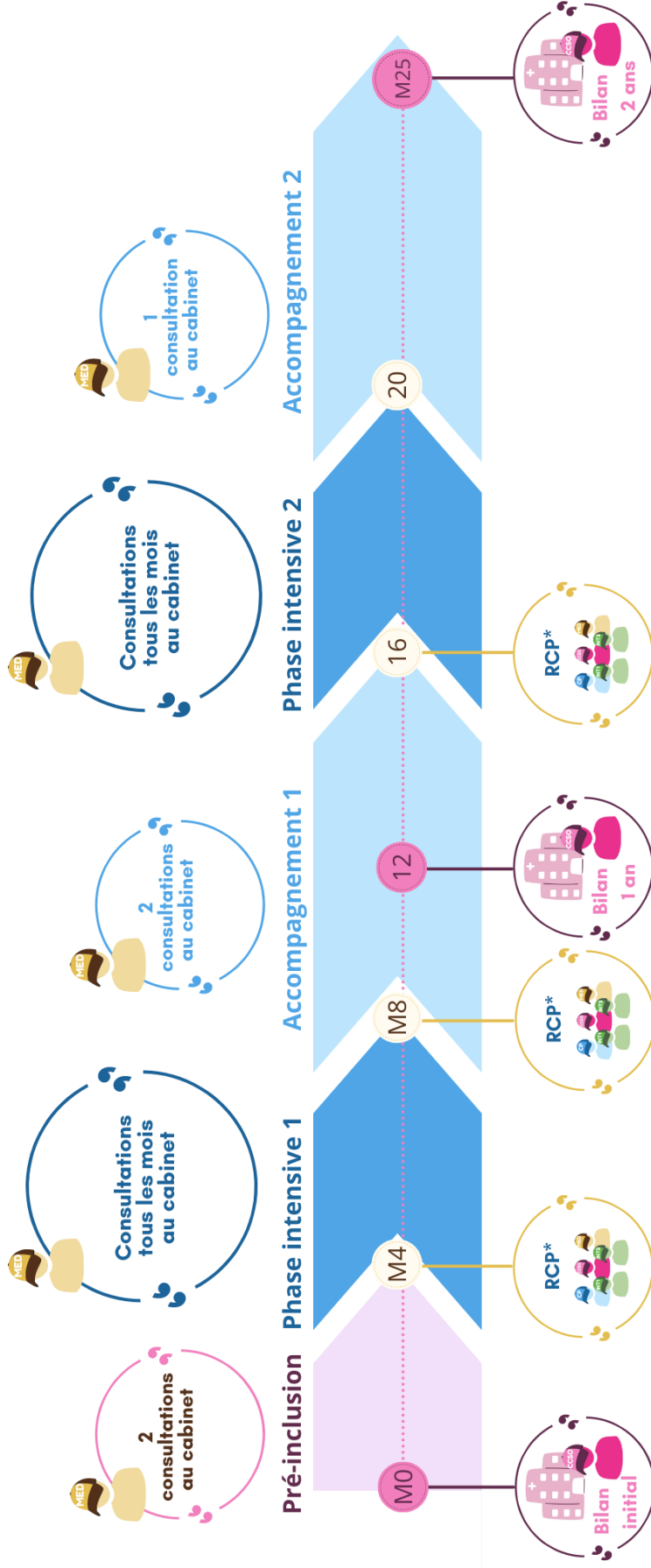
Dans le cadre des articles 51, une partie de l'expérimentation porte notamment la rémunération des professionnels grâce à des forfaits. Ces forfaits sont validés et déclenchés au plus tard 3 mois après le début de chaque phase.

<b>PHASE 1 : Pré-inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 consultations médicales (30 min)</li><li>• Participation à la RCP n°1</li></ul>	<b>3 mois</b>	
<b>PHASE 2 : Intensive n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 consultation médicale tous les mois (30 min)</li><li>• Participation à la RCP n°2</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 3 : Accompagnement n°1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 consultations médicales (30 min)</li><li>• Participation à la RCP n°3</li></ul>	<b>8 mois</b>	
<b>PHASE 4 : Intensive n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 consultation médicale tous les mois (30 min)</li></ul>	<b>4 mois</b>	
<b>PHASE 5 : Accompagnement n°2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 consultation médicale (30 min)</li></ul>	<b>5 mois</b>	
	<b>2 ans</b>	



# Le médecin de ville

## Parcours OBEPEDIA sur 2 ans Missions du médecin de ville



\*RCP : Réunion de concertation pluriprofessionnelle  
 \*\* Le CP et les INT peuvent être : infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée, technicien de l'intervention sociale et familial...

